

PRÉSENTATION DE LA THÉORIE DES BLOCS SÉMANTIQUES

Oswald DUCROT
EHESS, Paris

RÉSUMÉ

Ce texte fait le point sur les notions les plus importantes de la Théorie des blocs sémantiques (TBS). Forme radicale de la Théorie de l'argumentation dans la langue, la TBS postule que les atomes sémantiques ont la structure d'un enchaînement argumentatif, dont il y a deux types : en donc et en pourtant. Se passant de toute notion de référence ou de vériconditionnalité, pour cette théorie d'inspiration structuraliste, la signification lexicale et le sens des énoncés sont constitués d'entrelacements de mots.

ABSTRACT

This text presents the most important notions of the Semantic Blocks Theory (SBT). The SBT is a radical version of the Argumentation in Language Theory, and as such, it posits that the semantic atoms have the structure of an argumentative connection, which can be of two types, one of them is made explicit by fr. donc (therefore), the other one by fr. pourtant (however). Given that SBT follows the lines of the structuralist paradigm, it evacuates reference and truth-conditions: lexical meanings as well as the sense of utterances are made of intertwinings of words.

Le texte qu'on va lire vise, et vise seulement, à présenter la « théorie des blocs sémantiques » (par abréviation TBS). Il s'agit d'une théorie de sémantique linguistique, lancée par Marion Carel dans sa thèse de 1992 et qu'elle a depuis, non seulement construite, mais réformée, développée et appliquée, en collaboration sur certains points avec diverses personnes (par exemple Alfredo Lescano et moi)¹. La TBS est une forme radicale – nous voudrions même pouvoir dire *la* forme radicale – de la « théorie de l'argumentation

¹ N. de l'édit. : dans l'introduction à ce volume on trouvera quelques références bibliographiques représentatives concernant la TBS.

dans la langue » (ADL) que Jean-Claude Anscombe et moi avons présentée il y a environ trente ans (voir notamment Anscombe et Ducrot 1983). La TBS visait seulement, au départ, à supprimer certaines incohérences de l'ADL, particulièrement de la notion de « topoi » qu'Anscombe et moi avons mise au centre de notre théorie. Marion Carel s'est aperçue que cette notion, d'une part introduisait des incohérences dans l'ADL, et les introduisait parce qu'elle résultait d'un compromis avec les théories sémantiques ordinaires. Pour supprimer ces incohérences, il fallait donc élaborer une théorie beaucoup plus radicale, beaucoup plus nettement opposée à la façon ordinaire de concevoir la description sémantique linguistique.

Je rappelle l'idée de départ de la « théorie de l'argumentation dans la langue », idée exprimée par la préposition « dans » de cette formule. Anscombe et moi, nous nous opposions à l'idée que les argumentations liées à un énoncé (nous entendons par là essentiellement les suites conclusives qu'on pouvait lui donner *dans le discours*) sont seulement un supplément, un ajout, à sa valeur sémantique propre. Au contraire, certaines au moins de ces continuations argumentatives font partie de la signification linguistique même de la phrase réalisée par l'énoncé, et nous allions jusqu'à dire (c'est la position dont on s'est moqué en l'appelant le « tout argumentatif ») que toute la valeur sémantique de la phrase est faite uniquement de potentialités argumentatives discursives. Par exemple, pour nous, lorsqu'on dit de quelqu'un *il est prudent donc il n'aura pas d'accident*, la conclusion introduite par le *donc* ne fait que développer le sens même du mot *prudent*, sens qui s'épuise par une série de conclusions de ce type. Ainsi, dans notre perspective, le sens linguistique d'un énoncé n'est pas constitué par la « pensée » que, à ce qu'on dit souvent, il exprime, ni davantage par ses conditions de vérité, liées elles-mêmes à l'« état de choses » qu'il est supposé dénoter (en effet, ce qu'il dénoterait, ce sont les faits dont l'existence le rendrait vrai). Nous nous opposons donc ainsi à la fois à une conception cognitive et à une conception référentialiste (ou encore véritative) du sens. Nous appelons au contraire « sens d'un énoncé » les seuls discours argumentatifs, les seules démarches conclusives, que l'énoncé autorise ou impose dans le discours – étant admis bien sûr, je le rappelle, que ces démarches sont indépendantes des conditions de vérité que l'on attribue généralement à l'énoncé, sans quoi notre position serait évidemment contradictoire.

C'est sur ce principe de base de l'ADL que la TBS est construite : elle essaye de le développer sans concession et d'une façon qui, en même temps, permette des descriptions de détail des entités linguistiques, morphèmes, mots, groupes de mots et phrases. Il s'agit en fait de réaliser la partie sémantique du programme saussurien, présentée de façon un peu confuse dans le *Cours*, et beaucoup plus nette dans les *Ecrits de linguistique générale* (Saussure, 1916, 2002). Partant de l'image du signe comme entité à double face, signifiant et signifié, Saussure envisage différentes manières de concevoir ces deux faces, notamment le signifié. La première, qu'il abandonne

aussitôt, consiste à identifier le signifié avec les objets désignés par le signe – conception évidemment incompatible avec l’affirmation, souvent présentée comme purement terminologique, mais en fait conceptuellement très forte, selon laquelle le signifié fait partie intégrante du signe. Une seconde manière, qui est pourtant restée liée au nom de Saussure, est d’assimiler le signifié à un « concept », à une entité constitutive de la pensée. Une telle façon de voir, si elle est conforme à certaines déclarations du *Cours*, y est en même temps explicitement critiquée, notamment dans le passage célèbre où il est dit que la langue, loin d’exploiter une division pré-existante de la pensée, crée elle-même ses propres divisions à l’intérieur de la pensée. D’autre part, et surtout, cette conception est clairement remplacée par une autre lorsque, dans le chapitre sur la valeur, le signifié d’un signe est donné comme la « valeur » de ce signe, c’est-à-dire comme un ensemble de relations entre ce signe et les autres. C’est à cette conception, amplement confirmée par les *Ecrits*, que se rattache la TBS, qui en même temps tente d’en éviter la faiblesse essentielle, à savoir son vague : le *Cours* (deuxième partie, chapitre 5) place dans le signifié à la fois les rapports syntagmatiques constitués par les combinaisons toutes faites entre les signes (par « toutes faites » il faut entendre « indépendantes des constructions de la parole ») et les rapports paradigmatiques (dans la terminologie de Saussure « associatifs ») qui tiennent à ce qu’on ne peut pas penser à un signe sans qu’il en évoque en même temps d’autres. Or ces rapports associatifs, d’après le seul exemple donné par le *Cours*, celui du mot *enseignement*, forment un véritable bric-à-brac où l’on trouve à la fois des signes associés par une proximité de sens (*éducation*) et d’autres associés par une simple ressemblance phonétique (*clément, justement*).

Afin d’éviter ce désordre, la TBS donne un format identique à tous les éléments constitutifs du sens. Ce qui fait sens, pour la TBS, ce sont des enchaînements de deux phrases au moyen de certains connecteurs, enchaînements auxquels est donné le nom d’« argumentations », en détournant ce mot de son sens habituel. Le schéma général de l’enchaînement argumentatif, c’est-à-dire de l’atome sémantique, est ainsi une suite X CONN Y, où X et Y sont des phrases. (Dès maintenant il est évident que, si la TBS cherche à réaliser le projet fondamental de la linguistique saussurienne, elle le fait d’une façon radicalement opposée au dogme saussurien selon lequel la phrase est un élément de la parole, construit par l’activité individuelle des locuteurs, et ne peut donc pas être un constituant de la signification que les signes possèdent en langue. Saussure aurait bien sûr encore moins admis de prendre pour élément sémantique des enchaînements de phrases. Le Saussure auquel la TBS se réfère est ainsi un Saussure revisité par Chomsky.)

LES CONNECTEURS

Il faut maintenant préciser la nature de l'atome sémantique, en précisant quels mots peuvent tenir, dans le schéma X CONN Y, la place du symbole CONN. Pour la TBS, les connecteurs constituant les argumentations (argumentations qui sont, je le rappelle, les atomes sémantiques) sont des mots qui sont soit du type du *donc* français, soit du type du *pourtant* français. Parmi les premiers, constituant des enchaînements dits « normatifs », on trouve en français les conjonctions *donc*, *par conséquent*, *de sorte que*, *ainsi que*, *si* (la forme superficielle est alors soit *si X, Y*, soit *Y si X*) ou encore *parce que* (la forme superficielle est alors généralement *Y parce que X*). Dans le second cas (enchaînements « transgressifs »), le connecteur peut être par exemple, en français, *pourtant*, *cependant*, *bien que* (la forme superficielle est alors *bien que X, Y* ou *Y bien que X*), *même si* (la forme superficielle est *même si X, Y* ou *Y même si X*).

Deux questions au moins sont posées par le choix de ces mots au titre de connecteur constitutif des enchaînements. La première est de savoir pourquoi on ne trouve pas dans les listes précédentes les mots sur lesquels l'ADL a le plus travaillé, et qu'Anscombe et moi, nous appelions « connecteurs argumentatifs », par exemple *mais* et *même*. Pour la TBS, ces mots, même s'ils restent essentiels pour la découverte de la structure argumentative du discours, ne sont pas des constituants des enchaînements élémentaires : les discours qui les contiennent articulent différents enchaînements argumentatifs. Ainsi un discours *X et même X'* juxtapose et commente deux enchaînements argumentatifs dont l'un a pour premier élément X et dont l'autre a pour premier élément X' : dans le cas le plus simple, il s'agit de deux enchaînements du type *X donc Y* et *X' donc Y'*, un lien particulier étant à trouver entre le Y et le Y'. Si donc la TBS n'admet pas, comme connecteur élémentaire, d'autres que ceux du type de *donc* ou de *pourtant*, c'est qu'elle espère arriver à décrire les autres types de relations par des combinaisons complexes de connexions normatives et transgressives – ce qu'elle a réussi à faire dans un certain nombre de cas, entre autres ceux de *mais* et de *par exemple*.

La deuxième question posée par le choix, parmi toutes les articulations possibles entre phrases, des types transgressifs et normatifs, concerne ce qu'ont de particulièrement important les connecteurs analogues à *donc* et à *pourtant*, c'est-à-dire ce qui a pu motiver de façon positive leur élection. Le point essentiel, du point de vue structuraliste qui est celui de la TBS, est que les énoncés enchaînés avec ces connecteurs sont sémantiquement interdépendants l'un de l'autre. Plus précisément, le X de X CONN Y contient dans son sens même le fait d'être relié par CONN à Y, et de même Y ne prend son sens que par sa mise en relation avec X.

Un exemple simple en est fourni par les enchaînements (1), (2), (3), (4) :

- (1) il fait chaud là-bas, on y sera donc bien
- (2) il fait chaud là-bas pourtant on n'y sera pas bien
- (3) il fait chaud là-bas donc on n'y sera pas bien
- (4) il fait chaud là-bas pourtant on y sera bien

Si l'on dit (1), afin par exemple de suggérer à l'interlocuteur d'aller à l'endroit en question, la chaleur dont il s'agit dans le premier énoncé de l'enchaînement est une « bonne » chaleur, favorable à l'épanouissement physique et psychologique. Cette valeur donnée au signifiant *il fait chaud* est inséparable de sa mise en rapport, au moyen d'un *donc*, avec l'indication, dans le deuxième segment, d'un état de bien-être. Pour voir que l'énoncé *il fait chaud* n'a pas par lui-même cette valeur, il suffit de comparer (1) à (3), où il s'agit au contraire d'une « mauvaise » chaleur, étouffante. Cette métamorphose tient à ce que, dans (3), l'enchaînement a pour deuxième segment la négation du deuxième segment de (1). Mais ce caractère négatif du deuxième segment ne suffit pas à lui seul à dévaloriser la chaleur, il faut de plus que l'enchaînement reste de type normatif, c'est-à-dire qu'il soit constitué par *donc* ou par un connecteur analogue : en effet, dans (2), où le deuxième segment est encore négatif, mais où le lien est transgressif, du type de *pourtant*, la chaleur reste aussi agréable qu'en (1). On montrerait de même que la vue pessimiste de la chaleur, dans (3), n'est pas déterminée par le seul caractère négatif du deuxième segment, puisqu'on le retrouve dans (4) où le deuxième segment est positif, mais introduit par *pourtant*. Pour interpréter le premier segment X des quatre enchaînements (1), (2), (3), (4), il faut donc considérer la totalité des enchaînements argumentatifs où il s'insère, c'est-à-dire à la fois la nature, positive ou négative du Y, et le type de connecteur (*donc* ou *pourtant*). On voit alors ce qui intéresse la TBS, vu son parti pris structuraliste, dans les enchaînements en *donc* ou en *pourtant*, les seuls qu'elle appelle des argumentations : dans la mesure où la valeur des segments enchaînés y est dépendante de l'ensemble de l'enchaînement, on ne peut pas penser que cet enchaînement soit fondé sur les faits que « dénoteraient » ces constituants. L'enchaînement est ainsi autonomisé par rapport aux « référents » des énoncés qui le constituent : faire de l'enchaînement en *donc* ou en *pourtant* l'élément sémantique par excellence, utilisé pour décrire le sens des différentes entités de la langue, c'est donc bien, comme le demande le projet structuraliste, renoncer à donner pour signifié à ces entités des constituants de la réalité, c'est identifier le signifié à des combinaisons de signes, et à des combinaisons qui ne sont pas elles-mêmes fondées sur les éventuels référents de ces signes (si cette dernière condition n'était pas réalisée, le recours aux enchaînements pour décrire les signifiés ne ferait que repousser, retarder, leur description par le référent).

LA NOTION D'ASPECT ARGUMENTATIF (PAR ABRÉVIATION « ASPECT »)

Dans un enchaînement argumentatif, tel qu'il vient d'être défini (X CONN Y), chacun des énoncés, c'est-à-dire le X et le Y, contient généralement une expression sur laquelle l'enchaînement est construit, et qui doit donc être tenue pour « argumentativement pertinente ». Dans mon exemple de la chaleur (enchaînements (1)-(4)), il s'agit des expressions *faire chaud* et *être bien*. Cela permet de regrouper les enchaînements, et de constituer ce que la TBS appelle des « aspects argumentatifs ». Un aspect rassemble les enchaînements qui sont construits sur les mêmes expressions argumentativement pertinentes, ou sur des expressions sémantiquement proches, et qui d'autre part ont un connecteur analogue (soit normatif, soit transgressif). On peut, pour caractériser le rapport d'un aspect aux enchaînements qui relèvent de lui, utiliser différentes métaphores, par exemple dire que l'aspect est un type d'enchaînements, ou encore un ensemble d'enchaînements. Mais, dans cette dernière métaphore, il faut spécifier que le terme « ensemble » n'est pas pris au sens de la théorie mathématique des ensembles, qui fait de l'ensemble un objet individuel : les aspects de la TBS ne sont des ensembles qu'au sens, très vague, du langage ordinaire, où il s'agit de désigner des pluralités – l'aspect est une pluralité d'enchaînements construits sur le même moule.

Ce moule est une spécification d'une des huit formules (NEG) A DC (NEG) B ou (NEG) A PT (NEG) B (si ces formules sont au nombre de huit, c'est à cause de la présence ou de l'absence possibles de l'élément NEG que j'ai placé pour cette raison entre parenthèses). Comme on le devine facilement, l'élément facultatif NEG de la formule aspectuelle désigne la négation – qui se trouve par exemple dans le Y des enchaînements (2) et (3). En ce qui concerne le A et le B, ce sont les expressions qui interviennent de façon argumentativement pertinente dans les enchaînements relevant de l'aspect. Ainsi les quatre aspects dont relèvent les quatre enchaînements (1), (2), (3) et (4) ont tous pour A *faire chaud* et pour B *être bien*. En ce qui concerne enfin DC et PT, ces lettres sont destinées à rappeler les connecteurs français *donc* et *pourtant*. Un aspect en « DC » comporte seulement des enchaînements normatifs ; un aspect en « PT » comporte seulement des enchaînements transgressifs ((1) et (3) relèvent ainsi d'un aspect en « DC », alors que (2) et (4) relèvent d'un aspect en « PT »). Ces explications devraient amener à associer l'enchaînement (1) *il fait chaud là-bas, on y sera donc bien* à l'aspect FAIRE CHAUD DC ÊTRE BIEN, ou bien, par abréviation, A DC B. De même (2) relève de A PT NEG B, (3) relève de A DC NEG B et (4) relève de A PT B.

Avant de voir comment les mots peuvent être décrits sémantiquement à l'aide d'aspects, je voudrais encore introduire une notion, pour nous essentielle, celle de « bloc sémantique ». Nous avons noté que le mot *chaud* prend, dans les enchaînements (1) et (2), une valeur favorable, opposée à

celle qu'il a dans les enchaînements (3) et (4). Pour rendre compte de cela, nous plaçons les aspects dont relèvent (1) et (2) dans un bloc différent de celui où nous plaçons les aspects réalisés par (3) et (4).

LES BLOCS SÉMANTIQUES (PAR ABRÉVIATION « BLOC »)

Un bloc est un groupe de quatre aspects dont les enchaînements X CONN Y manifestent la même interdépendance entre l'expression argumentative pertinente du segment X (appelée ici A) et celle du segment Y (appelée B) : dans les enchaînements des quatre aspects, le A est influencé de la même façon par sa présence dans une argumentation – et de même pour le B. Ainsi nous avons vu que le mot *chaud* (A) reçoit la même valeur favorable dans les deux enchaînements (1) et (2), que je rappelle ci-après, et qui relèvent respectivement des aspects A DC B et A PT NEG B :

- (1) il fait chaud là-bas, on y sera donc bien
- (2) il fait chaud là-bas pourtant on n'y sera pas bien

Ceci nous conduit à poser que les aspects A DC B et A PT NEG B appartiennent au même bloc, appelons-le BL. A ce bloc appartient aussi, en vertu du critère de l'interdépendance, l'aspect NEG A PT B manifesté par l'enchaînement (5) :

- (5) il ne fait pas chaud là-bas pourtant on y sera bien

Certes (5) sert à constater une situation où l'absence de chaleur s'accompagne de bien-être. Mais la présence de *pourtant* dans l'enchaînement formulant cette constatation atteste que le locuteur entend par chaleur une source de bien-être. C'est cela qui amène à placer l'aspect NEG A PT B dans le même bloc BL que les aspects manifestés par (1) et (2). Il en va de même pour l'aspect NEG A DC NEG B dont relève l'enchaînement (6) :

- (6) il ne fait pas chaud là-bas, on n'y sera donc pas bien

Ces remarques amènent à décrire le bloc BL par le rectangle ci-dessous (dit « carré argumentatif ») dont les quatre aspects qui viennent d'être présentés occupent les quatre angles. Leurs rapports formels sont dénommés par les termes placés sur les lignes qui les relient.

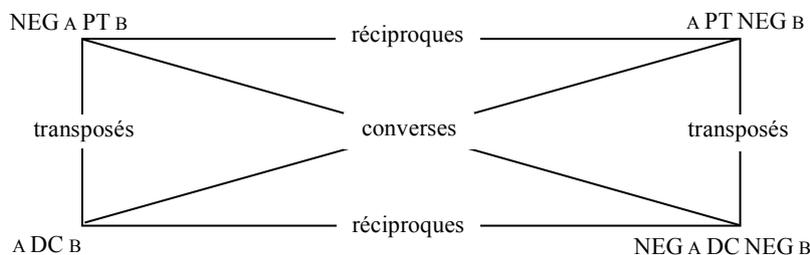


Figure 1. – Carré argumentatif du bloc BL

Nous faisons l'hypothèse que cette description vaut bien au-delà de notre exemple où $A=chaud$ et $B=être bien$, et que le même phénomène d'interdépendance se présente quels que soient le A et le B. Je ne peux ici que demander la confiance du lecteur quand je dis que nous avons un très grand nombre d'autres exemples. Je me contenterai d'indiquer un bloc BL' dont font partie les aspects liés aux enchaînements (3) et (4), où l'interdépendance se manifeste par une vision défavorable de la chaleur :

- (3) il fait chaud là-bas donc on n'y sera pas bien (A DC NEG B)
- (4) il fait chaud là-bas pourtant on y sera bien (A PT B)

Font partie également de ce bloc BL' (bloc de la « mauvaise chaleur ») les aspects NEG A PT NEG B et NEG A DC B – ce qui permet d'établir entre les aspects de BL' les mêmes relations formelles que j'ai présentées pour BL.

Les relations formelles intérieures aux blocs ont-elles un intérêt empirique, sont-elles autre chose que des rapports entre les écritures servant à dénommer les aspects ? Notre réponse, on l'aura deviné, est positive ; elle consiste à signaler que, quels que soient le A et le B, si deux aspects ont une certaine relation formelle, les enchaînements relevant de ces deux aspects ont une certaine relation discursive. Nous verrons, à la fin de cette présentation, que la relation formelle de conversion correspond toujours à la relation discursive de contradiction. De même la transposition correspond au surenchérissement souvent marqué dans la langue par le mot *même* : *il fait chaud là-bas, on y sera donc bien* (aspect A DC B), *je dirai même qu'on y serait bien même si il ne faisait pas chaud* (aspect NEG A PT B). Quant à la réciprocité, il faut distinguer celle de la ligne supérieure du carré, reliant deux aspects en PT, et celle de la ligne inférieure, qui relie deux aspects en DC. Pour la première, elle correspond dans le discours à la relation de contrariété, non pas au sens logique défini par Aristote, mais au sens discursif d'extrême opposition, marquée par des expressions comme *c'est tout le contraire, c'est exactement l'opposé*. Ainsi à *il ne fait pas chaud là-bas pourtant on y sera bien* (NEG A PT B), on peut répondre *c'est exactement le contraire ; même quand il y fait chaud, on n'y est pas bien* (A PT NEG B). En ce qui concerne maintenant la réciprocité entre deux aspects en DC, elle est exprimée dans le discours par les diverses expressions servant à relier l'indication d'une suffisance (A DC B), ouvrant la possibilité de B, et celle d'une nécessité (NEG A DC NEG B), limitant au contraire cette possibilité, expressions comme *mais n'allons pas trop loin, mais ne va pas trop vite, mais ne t'emballe pas, mais attention ! Cf. : s'il fait chaud là-bas on y sera bien* (A DC B) *mais, attention !, s'il n'y fait pas chaud, on n'y sera pas bien du tout* (NEG A DC NEG B). (Nota Bene. Il est question ici des notions linguistiques de suffisance, vue comme une façon d'ouvrir une éventualité, et de nécessité, vue au contraire comme fermeture, et non pas des notions

logiques de condition suffisante et de condition nécessaire, ni par suite des rapports logiques entre ces deux types de condition.)

DESCRIPTION SÉMANTIQUE D'UNE ENTITÉ LINGUISTIQUE

Pour la TBS (je réinsiste lourdement sur ce point), la description sémantique d'une entité consiste à spécifier les enchaînements argumentatifs qui lui sont attachés. Lorsqu'il s'agit d'une entité qui n'est pas un énoncé, par exemple d'un mot, l'attachement se fait au seul moyen d'aspects. Pour reprendre un de nos exemples sempiternels, on attache à l'adjectif *prudent* une série d'aspects, dont l'aspect DANGER DC S'ABSTENIR. Lorsqu'il s'agit d'un énoncé, les choses sont plus compliquées : il faut à la fois lui associer les aspects exprimés par ses mots argumentativement pertinents, et certains enchaînements isolés, qui le distinguent d'énoncés apparentés. Ainsi, pour distinguer *Jean est prudent* de *Pierre est prudent*, on attribue à ces phrases, outre les aspects de *prudent*, les enchaînements *quand Jean se voit en danger, il prend des précautions* et *quand Pierre se voit en danger, il prend des précautions*, et pour distinguer l'énoncé générique *Jean est prudent* du spécifique *Jean a été prudent*, on attachera au premier l'enchaînement au présent que je viens d'écrire et au second, un enchaînement au passé composé comme *quand Jean s'est vu en danger, il s'est abstenu*. Pour ne pas trop alourdir cet article, je ne parlerai pas de la description des énoncés et de leur association avec des enchaînements isolés, je parlerai seulement de la description des mots, donc de leur association à des aspects, c'est-à-dire, je le rappelle, à des pluralités d'enchaînements fabriqués sur le même moule.

Le point essentiel, pour nous, est que cette association se fait de deux façons différentes, que nous appelons interne et externe. En effet le mot a deux rapports à l'argumentation. D'une part il résume, condense, certaines argumentations qui en sont comme la paraphrase ou la reformulation. Tel est le cas pour les argumentations constituant l'aspect DANGER DC S'ABSTENIR que nous avons attaché à *prudent*. Il s'agit là de l'« argumentation interne » du mot *prudent*. Mais d'autre part, ce mot peut être, soit le point de départ, soit le point d'arrivée, de certaines argumentations. Il est le point de départ par exemple des argumentations indiquant ce qu'entraîne son application (l'application du mot *prudent* à quelqu'un entraîne ainsi qu'on attribue à cette personne certaines chances de sécurité). Et il est point d'arrivée des argumentations qui expliquent son application (ainsi le fait que quelqu'un tienne à la vie peut amener à déclarer qu'il a des chances d'être prudent). Nous parlons alors de l'argumentation « externe » du mot *prudent* (« externe » ne signifie pas du tout ici que cette argumentation s'ajoute de l'extérieur à la signification du mot ; pour nous au contraire, elle constitue cette signification tout autant que les argumentations internes).

En ce qui concerne l'argumentation externe (par abréviation AE), j'insisterai sur deux de ses propriétés. La première, qui découle directement de ce

que je viens de dire, est que les aspects la constituant contiennent le mot même qu'ils décrivent. Ainsi l'AE droite de *prudent*, celle qui indique les suites à donner au mot, et que j'abrègerai en AE-d, comporte l'aspect PRUDENT DC SÉCURITÉ, et son AE gauche (AE-g), qui concerne ce qui motive l'application du mot, comporte ATTACHEMENT À LA VIE DC PRUDENCE. Pour prendre un autre exemple, on aura dans l'AE-d de *tolérant* l'aspect TOLÉRANT DC RAPPORTS FACILES et dans l'AE-g l'aspect ENNEMI DES CONFLITS DC TOLÉRANT. La deuxième propriété dont je veux parler, et qui, à la différence de la première, ne se déduit pas de la définition de l'AE, mais est liée à notre façon de nous représenter le discours, est que si un mot comporte dans son AE un aspect en DC, il comporte aussi un aspect correspondant en PT. Quand il s'agit de l'AE-d, ces deux aspects sont, selon notre terminologie, « converses » (TOLÉRANT DC RAPPORTS FACILES, TOLÉRANT PT NEG RAPPORTS FACILES). Quand il s'agit de l'AE-g, ce sont des aspects « transposés » l'un de l'autre (ENNEMI DES CONFLITS DC TOLÉRANT, et NEG ENNEMI DES CONFLITS PT TOLÉRANT). On nous a quelquefois reproché d'installer ces dualités dans l'AE des mots. Cela revient, nous disait-on, à poser que la tolérance peut aussi bien faciliter que ne pas faciliter les rapports humains, et qu'elle peut soit découler, soit ne pas découler d'un refus du conflit. Résultat qui est effectivement d'une portée restreinte. Le reproche serait grave si nous prétendions donner une « définition de chose » de la tolérance, dire les causes et les effets qui l'accompagnent dans la réalité. Mais telle ne peut pas être, sans incohérence, l'intention de la TBS, qui donne seulement des « définitions de mot », c'est-à-dire qui dit comment le mot s'emploie dans le discours. De ce point de vue, il est important de spécifier que les discours reliant la tolérance au refus des conflits et à la facilitation des rapports humains sont des discours normatifs, alors que ceux qui la relient à une acceptation des conflits et à des rapports sociaux difficiles sont des discours transgressifs.

Ces propriétés des AE les opposent radicalement aux argumentations internes (AI) des mots, qui constituent pour ainsi dire une paraphrase de ces mots, et se rapprochent par là de certaines définitions de dictionnaire. D'une part le mot décrit ne doit pas être présent dans les aspects qui en spécifient l'AI. Ainsi le mot *prudent* ne fait pas partie de l'aspect DANGER DC S'ABSTENIR qui appartient à son AI. Il en va de même pour NEG ÊTRE D'ACCORD PT LAISSER FAIRE, que nous logeons dans l'AI de *tolérant*. D'autre part, on ne retrouve jamais, dans l'AI d'un mot, deux aspects correspondants dont l'un serait en DC et l'autre en PT. Ainsi les converses des aspects que nous déclarons internes à *prudent* et à *tolérant*, à savoir DANGER PT NEG S'ABSTENIR et NEG ÊTRE D'ACCORD DC NEG LAISSER FAIRE, appartiennent à l'AI de mots tout à fait différents, et qui en constituent même la négation : je veux parler de *imprudent* et *intolérant*. De même, pour nous, le transposé de l'aspect DANGER DC S'ABSTENIR, interne à *prudent*, c'est-à-dire NEG DANGER PT S'ABSTENIR, fait partie de l'AI d'un mot souvent

opposé à *prudent*, à savoir *timoré* (ce rapport de transposition entre les AI de *prudent* et de *timoré* explique d'ailleurs qu'il y ait, entre ces mots, une relation sémantique de surenchérissement : *il est prudent, je dirai même timoré*). Ceci n'empêche pas que l'AI d'un terme puisse contenir différents aspects du même bloc. Ainsi nous décrirons les mots comportant l'idée de tri par des aspects réciproques : *examen* a les deux aspects BON DC RÉUSSIR et NEG BON DC NEG RÉUSSIR ; *passoire* a les deux aspects GROS DC NEG PASSER et NEG GROS DC PASSER.

Je ne veux pas multiplier les exemples d'AI. Ils ne suffiraient pas, de toute façon, à autoriser notre espoir d'associer des AI en DC ou en PT à tous les mots du lexique. Je signalerai seulement que nous essayons d'aller au-delà du type de mots désignant des qualités morales, et qui est certainement le plus facile à traiter (*courageux* a pour AI PÉNIBLE PT FAIT ; *indulgent* a pour AI JUGER COUPABLE PT NEG PUNIR). Nous essayons aussi de décrire des entités d'apparence plus objective, par exemple *être à l'heure* ou *être en retard* : si on appelle *t* le moment où une chose *X* doit arriver, l'AI de *être à l'heure* contient T EST ARRIVÉ DC X EST ARRIVÉ et celle de *être en retard* contient l'aspect converse T EST ARRIVÉ PT NEG X EST ARRIVÉ. Nous cherchons même à décrire les mots dits « concrets » au moyen d'argumentations, ce qui se fait d'habitude en considérant l'effet ou la fonction des objets désignés par ces mots : *porte* aura ainsi dans son AI SÉPARATION PT COMMUNICATION (la porte se caractérise par le fait qu'elle permet de surmonter la séparation).

ÉBAUCHE DE JUSTIFICATION

Je n'ai fait jusqu'ici qu'imposer dogmatiquement les principes et les concepts essentiels de la TBS. L'objet de mon article est en effet de la faire connaître et non de la faire admettre (en supposant que l'on puisse séparer les deux activités de faire connaître et de faire admettre, séparation qui n'est certainement pas dans l'esprit de la TBS). Je voudrais juste signaler rapidement deux directions qui ont été prises dans nos tentatives, orales ou écrites, de justification ; elles sont l'une et l'autre de type « abductif », et consistent à exhiber des phénomènes dont on peut assez facilement rendre compte dans le cadre de la TBS.

Je signalerai d'abord que nos descriptions argumentatives de mots conviennent immédiatement à certains emplois de ces mots, appelés d'habitude « figurés », ce qui permet d'intégrer à la sémantique une partie de ce qu'on lui juxtapose généralement au titre de rhétorique. C'est ainsi le cas pour l'AI que nous donnons à *porte*, AI qui décrit par exemple l'emploi théologique du mot pour désigner la fonction d'intercession attribuée à la mère du Christ, dite, dans les *Litanies*, « janua caeli », « porte du ciel ». On comprend de façon aussi immédiate que, dans les Pyrénées, le mot désignant le col, qui

fait communiquer deux vallées séparées par une chaîne de montagnes, soit de même origine que *porte* : *puerto* en espagnol, et *port* en français.

Un deuxième type de justification est que la TBS peut caractériser l'effet sémantique de certaines transformations syntaxiques, en le décrivant comme une modification des aspects associés aux mots sur lesquels agit la transformation. Je le montrerai rapidement à propos de la négation. La négation transforme les aspects de l'AE droite ou gauche en aspects qui leur sont « réciproques », et les aspects de l'AI, en leurs « converses ». Ainsi nous avons logé dans l'AE-d de *tolérant* les aspects TOLÉRANT DC RAPPORTS FACILES et TOLÉRANT PT NEG RAPPORTS FACILES. A l'adjectif négatif *intolérant*, on associera donc, en ce qui concerne l'AE-d, INTOLÉRANT DC NEG RAPPORTS FACILES et INTOLÉRANT PT RAPPORTS FACILES (cf. *il est intolérant donc personne ne peut le supporter et il est intolérant pourtant il est facile à vivre*). C'est encore, je l'ai dit, une transformation d'aspects, la « conversion », qui représente l'effet de la négation sur l'AI (dans une linguistique de type logique, l'effet de la négation sur le sens est décrit comme une inversion des conditions de vérité, ce qui serait bien sûr suicidaire pour la TBS). Dans la sémantique interne de *tolérant* nous avons placé NEG ÊTRE D'ACCORD PT LAISSER FAIRE. Celle de *intolérant* contient donc NEG ÊTRE D'ACCORD DC NEG LAISSER FAIRE. Ainsi est prévu pour *intolérant* la paraphrase assez intuitive *dès qu'il n'approuve pas quelqu'un, il l'empêche d'agir*. Cette description a notamment une conséquence intéressante si on accepte une description polyphonique de l'énoncé négatif, selon laquelle celui-ci met en scène deux énonciateurs auxquels sont associés des contenus opposés. Grâce à la description argumentative des contenus, le contenu négatif, c'est-à-dire celui que le locuteur prend en charge, est décrit d'une façon homogène à la description du contenu positif refusé. J'avais au contraire, autrefois, dans mes descriptions polyphoniques et non argumentatives de la négation, placé à l'intérieur même du contenu négatif une opposition à l'énonciateur du contenu positif, ce qui plaçait la notion métalinguistique d'opposition à l'intérieur des contenus. Il me semble que la théorie polyphonique de la négation est plus claire si le refus est toujours placé, non pas au niveau des contenus, mais à celui des attitudes du locuteur.

Tout ceci n'empêche pas bien sûr que de nombreux problèmes subsistent pour décrire la négation dans les termes de la TBS. Le plus compliqué, que je signale seulement, tient à ce que chaque mot contient plusieurs aspects dans son AI, et plusieurs paires d'aspects dans chacune de ses AE, droite et gauche. Dans cette présentation, j'ai choisi, pour les quelques mots dont j'ai parlé, un seul aspect interne, et une seule paire d'aspects dans chacune des AE. Si l'on prend en compte la pluralité des aspects, on doit soulever la question « est-ce que tous les aspects associés à un mot obéissent aux deux lois que j'ai formulées (réciprocité et conversion) ? ». Notamment on peut distinguer, parmi les aspects liés à un mot, certains qui se retrouvent dans le « posé » des énoncés contenant ce mot et d'autres qui participent au

« présupposé ». Ils sont donc, à l'intérieur des énoncés, traités de façon différente par la négation, puisque par exemple les présupposés sont conservés dans la négation. Faut-il donc distinguer, dès le niveau du mot, des aspects posés et présupposés, et déterminer d'une façon différente pour chaque groupe, l'effet de la négation ?

Je signale enfin un problème, indépendant, lui, de la négation, et lié au fait que les énoncés, je l'ai déjà indiqué, non seulement expriment les aspects des mots qui les constituent, mais évoquent certains « enchaînements », dont la nature dépend de la structure de l'énoncé. Quels sont donc les rapports entre les aspects liés au lexique et les enchaînements liés à la syntaxe ? Le cas le plus simple est celui où les enchaînements évoqués par l'énoncé relèvent des aspects lexicaux qu'il exprime. Mais les travaux récents de Marion Carel et d'Alfredo Lescano (voir par exemple Carel, 2011 et Lescano, 2015) montrent que ce n'est pas toujours le cas (quand l'enchaînement ne relève d'aucun aspect, Marion Carel parle de « décalage »). Autant de problèmes qui, avec bien d'autres, occupent actuellement les tenants de la TBS. Peut-on s'étonner qu'une foule de problèmes non résolus, linguistiques et philosophiques, soient soulevés par une théorie qui a rompu décidément avec la description traditionnelle des énoncés au moyen de leurs conditions de vérité ? Il est certain d'ailleurs que cette description traditionnelle soulève elle-même de nombreuses questions, peut-être même des apories – dans la mesure notamment où elle doit prendre en compte toutes les difficultés liées à la notion de référence.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE J.-C., DUCROT O. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.
- CAREL M. (1992). *Vers une formalisation de la théorie de l'argumentation dans la langue*. Thèse de doctorat. Paris : EHESS.
- CAREL M. (2011). *L'entrelacement argumentatif. Lexique, discours et blocs sémantiques*. Paris : Honoré Champion.
- LESCANO A. (2015). Common Ground or Conceptual Reframing ? A Study of the Common Elements in Conflicting Positions in French Interactions. In : F. D'Errico, I. Poggi, A. Vinciarelli, L. Vincze (eds), *Conflict and Multimodal Communication*. New York : Springer, 137-158.
- SAUSSURE F. de ([1916] 1967). *Cours de linguistique générale*, C. Bally, A. Séchehaye (éds), édition critique par Tullio de Mauro. Paris : Payot.
- SAUSSURE F. de (2002). *Écrits de linguistique générale*, R. Engler, S. Bouquet (éds). Paris : Gallimard.